



Le Château d'Olonne, le 23/01/2018

INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES, DU RESEAU HYDROGRAPHIQUE ET DES PLANS D'EAU

COMPTE RENDU DE LA DEUXIEME REUNION
DU GROUPE D'ACTEURS DU 22 JANVIER 2018

COMMUNES DE DOEUIL-SUR-LE-MIGNON (17 139)

Personnes présentes : 7 membres présents

Intervenant : Sébastien CHOUINARD de la Société Hydro Concept

Maitre d'ouvrage : Commune de Doeuil-Sur-Le-Mignon



Contenu

Introduction :.....	2
Désignation des référents de secteurs.....	2
Rappel de la méthodologie.....	2
Sites d'études	3
Site de démonstration : peupleraie dans le lit majeur du Mignon.....	4
Conclusion et prochaines étapes :	5
Annexe 1 : Liste des personnes présentes.....	6

L'objet de la réunion a été la présentation de la méthodologie utilisée sur le terrain afin d'identifier, délimiter et caractériser les zones humides de la commune.

[Inventaire et caractérisation des zones humides, du réseau hydrographique et des plans d'eau et du réseau bocager de la commune de Doeuil-Sur-le-Mignon \(17139\)](#)

Cette démarche se déroule en suivant les instructions des « Modalités d’inventaire des zones humides sur le périmètre du SAGE SNMP » validées par la Commission Locale de l’Eau (CLE) du SAGE Sèvre Niortaise Marais Poitevin (SNMP), le 1^{er} juin 2010 et modifiées le 14 décembre 2011.

Cette réunion sur le terrain se situe dans la continuité de la démarche d’inventaire engagée sur le territoire communal (Cf cahier des charges d’inventaire des zones humides du SAGE) afin d’effectuer au mieux l’inventaire des zones humides de la commune :

N° Etapes	Objet	Réalisé
1	Prise de contact avec le maire	oui
2	Réunion du conseil municipal	oui
3	Réunion 1 : installation du groupe d’acteurs locaux : présentation de la démarche d’inventaire, problématique, méthodologie, visualisation et commentaires de la carte de pré-localisation	oui 15 janvier 2018
4	Réunion 2 : terrain avec le groupe communal de suivi	Oui 22 janvier 2018
	Réunion avec les exploitants agricoles et les propriétaires	Non Prévu
5	Réalisation de l’inventaire de terrain et cartographie	Début février 2018 prévu
	Dépôt en mairie de la carte	-
6	Réunion 3 : restitution auprès du groupe d’acteurs. - Prise de connaissance des remarques du registre et terrain éventuel (phase de levée de doutes)	-
7	Présentation des résultats en réunion publique (option)	Intégrée dans la démarche de PLU/SCOT
8	Réunion du conseil municipal : présentation des résultats	-
9	Réunion du comité technique de la CLE	-
10	Validation par la CLE	-

Introduction :

Monsieur CHOUINARD, du bureau d’étude Hydro Concept, introduit la réunion, en rappelant l’objet de cette dernière et en remerciant les participants de leur présence. Le lieu de rendez-vous a été fixé à la mairie de la commune de Doeuil-Sur-le-Mignon pour désigner le secteur de démonstration de la méthode et rappeler la méthodologie employée.

Désignation des référents de secteurs

Il n’y a pas eu de désignation de référent de secteur sur la commune. Toutefois, les exploitants agricoles du groupe d’acteurs seront contactés en fin de journée et pourront servir de relais sur le territoire.

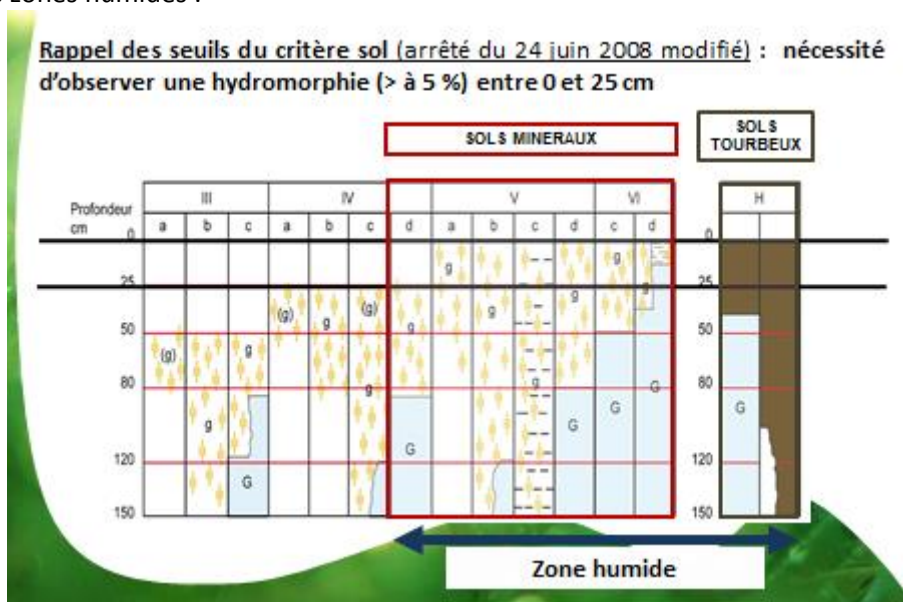
Rappel de la méthodologie

Sébastien CHOUINARD du bureau d’études Hydro concept, qui est en charge de l’inventaire sur la commune, rappelle la méthodologie utilisée sur le terrain afin de délimiter les zones humides.

Deux critères permettent de déterminer s'il s'agit d'une zone humide ou non :

- la présence de végétation hygrophile,
- l'hydromorphie des sols, observée à partir de sondages pédologiques réalisés à la tarière.

M. CHOUNARD explique que l'identification des zones humides sera réalisée conformément à l'arrêté interministériel du 24 juin 2008, modifié le 1^{er} octobre 2009, précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides :



Sites d'études

La présentation de la méthodologie d'inventaire s'est faite sur un seul site en raison de la météo. Le site désigné par les membres du groupe d'acteurs se situe dans le bourg de Doeul-Sur-le-Mignon au niveau d'une peupleraie située dans le lit majeur du Mignon.



Site de démonstration : peupleraie dans le lit majeur du Mignon

La zone à étudier se situe dans le lit majeur du Mignon au niveau d'une peupleraie. D'après les membres du groupe d'acteurs, ce premier site pourrait répondre à la définition d'une zone humide.

La présence potentielle de zone humide est notamment mise en avant par plusieurs données de prélocalisation (Agrocampus de Rennes, Indice de confiance IIBSN, prélocalisation DREAL Nouvelle Aquitaine, bordure de réseau hydrographique).

La présence potentielle de zone humide est liée à la position topographique du site en bordure de cours d'eau où la nappe d'accompagnement du cours d'eau pourrait entraîner la présence d'une zone humide.



Photographie du site n°1 (à gauche) et réalisation d'un sondage pédologique devant les membres du groupe d'acteurs au niveau du site de démonstration.

Afin de statuer sur le caractère humide de la parcelle, la végétation de la zone est tout d'abord observée. La période étant peu propice pour l'observation des espèces végétales, seulement quelques espèces sont observées. Il s'agit de la Renoncule ficaire (*Ficaria ranunculoides*), le Gouet d'Italie (*Arum italicum*) ainsi que la Renoncule rampante (*Ranunculus repens*) reconnaissable à ses feuilles divisées en 3 folioles. Cette espèce est caractéristique de zone humide (inscrite en annexe de l'arrêté ministériel). Elle présente toutefois un recouvrement faible au niveau de la parcelle (inférieur à 10 %).



Présentation aux membres du groupe d'acteurs d'une feuille de renoncule rampante et de la fleur de la renoncule ficaire

La présence de renoncule rampante, espèce caractéristique de zone humide confirme les éléments rapportés par le groupe d'acteurs et pourrait indiquer la présence d'une zone humide. Toutefois, son faible recouvrement (inférieur à 50 % ; seuil de recouvrement en espèces hygrophiles indiqué dans l'arrêté du 24 juin 2008 modifié) ne permet pas d'utiliser la végétation comme critère d'identification de la zone humide. Un sondage pédologique est donc réalisé pour statuer sur la présence d'une zone humide suspectée par la végétation observée aux alentours.

[Inventaire et caractérisation des zones humides, du réseau hydrographique et des plans d'eau et du réseau bocager de la commune de Doeuil-Sur-le-Mignon \(17139\)](#)

M. CHOUINARD rappelle qu'au niveau du critère pédologique, la présence de trace d'hydromorphie et la profondeur d'apparition des traces sont les deux éléments à prendre en compte.

Le sondage est réalisé en trois étapes. Les 15 premiers centimètres du sol sont tout d'abord étudiés lors d'un premier coup de tarière. Le deuxième coup de tarière permet d'étudier le sol entre 15 et 25 cm de profondeur (seuil d'identification des zones humides de l'arrêté du 24 juin 2008). Enfin, le sol est ensuite étudié jusqu'à 120 cm pour réaliser un sondage complet.

Entre 0 et 60 cm de profondeur, le sol présente une couleur brun clair homogène sans trace d'hydromorphie avec de nombreux débris coquillers favorisant la porosité du sol et un ressuyage rapide.

A partir de 60 cm de profondeur et jusqu'à 100 cm, un éclaircissement du sol est observé. Cette décoloration correspond à de l'hydromorphie correspondant à la présence d'une nappe circulante (couramment observé localement).



Photographie du sondage avec éclaircissement du sol bien visible (à gauche) et zoom sur le sondage entre 80 et 100 cm de profondeur avec décoloration du sol (trace d'hydromorphie).

Malgré l'observation de trace d'hydromorphie observées en profondeur à partir de 60 cm, **ce sondage ne répond pas aux critères législatifs des zones humides** (absence de traces d'hydromorphie dans les 25 premiers centimètres du sol). **Ce secteur n'est donc pas une zone humide.**

M. CHOUINARD explique que si une zone humide avait été identifiée, il se serait appuyé sur la topographie du site pour délimiter la zone humide. Des sondages auraient été réalisés pour confirmer la limite de la zone humide.

En raison de la météo, les membres du groupe d'acteurs n'ont pas souhaité se déplacer sur un deuxième site de présentation et ont estimé avoir compris la méthode utilisée et sa mise en pratique malgré l'absence d'observation de zone humide ou de traces d'hydromorphie.

Conclusion et prochaines étapes :

L'organisation de cette sortie terrain a été l'occasion, pour les membres du groupe d'acteurs, d'appréhender la méthodologie employée afin d'inventorier et de délimiter les zones humides. En l'absence de remarques du groupe d'acteurs la réunion est clôturée.

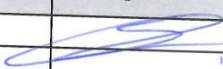
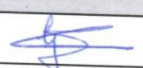
À l'issue de cette deuxième réunion, il a été rappelé :

- que la prospection des zones ouvertes à l'urbanisme dans le projet de PLU vont être vérifiées dans la journée ;

Inventaire et caractérisation des zones humides, du réseau hydrographique et des plans d'eau et du réseau bocager de la commune de Doeil-Sur-le-Mignon (17139)

- qu'un courrier d'information sera envoyé aux exploitants agricoles et les propriétaires de la commune afin de les prévenir de réalisation de l'inventaire ;
- que les dates de prospection, prévues entre le 5 et le 9 février 2018, seront confirmées auprès de la commune avant la venue des techniciens.

Annexe 1 : Liste des personnes présentes

lundi 22 janvier 2018 Commune de Doeuil-sur-le-Mignon			
INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES, DU RESEAU HYDROGRAPHIQUE ET DES PLANS D'EAU			
ORDRE DU JOUR	réunion GA2 présentation sur la terrain de la méthode d'identification et de délimitation des zones humides au groupe d'acteurs		
Intervenants	Profession/ Qualité	Téléphone	Signature
Sébastien CHOUINARD	HYDROCONCEPT		
Nom Prénom	Profession/ Qualité	Téléphone	Signature
GRELIER Nadia	1 ^{er} Adjoint	06 28 30 07 84	
GRELIER Pierrette	Adjoint	05 46 24 61 61	
GRELIER Thierry	Agriculteur	06 77 62 34 68	
MUSSEAU Denis	Agriculteur	06 09 70 62 65	
Carole Fournier	Jeune		
Grelier Dany	Agriculteur	06 14 56 13 12	
Proportier Fabrice	Agriculteur	06 77 97 86 66	

NB : M. Caroline SANDNER, représentant du SAGE SNMP est excusée